

XAVIER HANIN HOLDING
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 936 492 euros
Siège social : 5 rue André Maurois
33700 MERIGNAC
888 018 272 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 76 473,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	76 473,71 euros
A la réserve légale	3 823,69 euros

Solde	72 650,02 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »	20 999,18 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	93 649,20 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 0,10 euros par part	93 649,20 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **93 649,20 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de

référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :

71 429,00 euros, soit 0,08 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 429,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :

42 860,00 euros, soit 0,05 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 860,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2024 :

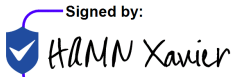
42 857,14 euros, soit 0,05 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,14 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signed by:

4C99F3FC8D91440...

Bilan Actif

Signed by:

4C99F3FC8D91440...

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	90 574,14	21 111,76	69 462,38	67 669,05
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	937 972,00		937 972,00	937 372,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 028 546,14	21 111,76	1 007 434,38	1 005 041,05
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				45 721,60
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	218 370,59		218 370,59	186 197,83
	Charges constatées d'avance	1 263,63		1 263,63	91,43
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	5 608,64		5 608,64	5 608,64
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	193 324,37		193 324,37	124 619,64
	Total de l'actif circulant (IV)	418 567,23		418 567,23	362 239,14
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 447 113,37	21 111,76	1 426 001,61	1 367 280,19

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

219 634,22

232 010,86

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 936 492,00)	936 492,00	936 492,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	24 030,07	21 857,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	299 414,15	300 983,02
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	76 473,71	43 461,34
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 336 409,93	1 302 793,36
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	57 640,25	48 306,60
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146,43	331,72
	Dettes fiscales et sociales	31 805,00	15 848,51
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		89 591,68	64 486,83
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		1 426 001,61	1 367 280,19
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		76 473,71	43 461,34
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		89 591,68	64 486,83
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	259 491,00	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	259 491,00	100,00
	Production stockée Production immobilisée Subventions Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles Autres produits	0,71	
	Total des produits d'exploitation	259 491,71	100,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stocks Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires Cotisations sociales Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées Autres charges	19 658,60 12 797,00 70 000,00 36 519,73 11 745,43 0,53	7,58 4,93 26,98 14,07 4,53
	Total des charges d'exploitation	150 721,29	58,08
	RESULTAT D'EXPLOITATION	108 770,42	41,92
PRODUITS Opéra. comm. FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des cessions d'immobilisations financières	9 450,87 4 162,16	3,64 1,60
	Total des produits financiers	4 162,16	1,60
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	4 162,16	1,60
	RESULTAT COURANT avant impôts	103 481,71	39,88
	Produits exceptionnels Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		27 008,00	10,41
Total des produits Total des charges		263 653,87 187 180,16	101,60 72,13
RESULTAT DE L'EXERCICE		76 473,71	29,47

12 mois	% C.A.
238 068,00	100,00
238 068,00	100,00
3,89	
238 071,89	100,00
23 092,65 11 208,00 70 000,00 36 454,62 7 698,86 1,08	9,70 4,71 29,40 15,31 3,23
148 455,21	62,36
89 616,68	37,64
43 522,96 3 523,62	18,28 1,48
3 523,62	1,48
6 156,00	2,59
241 595,51 198 134,17	101,48 83,23
43 461,34	18,26

Annexe des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 426 002 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **263 654 euros** et un total **charges** de **187 180 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **76 474 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)
Etat exprimé en euros

31/12/2025

Filiales et participations

1/1

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI EXCI	24 310,83	50,00	500,00	500,00	168 367,84
SAS SIMATIX	1 018,83	45,00	480,00	480,00	
SAS 4SH	1 916 199,00	41,61	936 392,00	936 392,00	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	1 941 528,66	136,61	937 372,00	937 372,00	168 367,84
C. Total des filiales et des participations (A + B)	1 941 528,66	136,61	937 372,00	937 372,00	168 367,84
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI EXCI		271 943,94	23 310,83		
SAS SIMATIX			(3 259,19)		
SAS 4SH		4 609 890,00	278 228,00		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		4 881 833,94	298 279,64		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		4 881 833,94	298 279,64		

--